



Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2022

Concerne : Convention 2022 du Mosaïque Club, Club Senior Eschois

Monsieur le député-maire,

Madame, Messieurs les échevins,

En septembre 2017 le Mosaïque Club a débuté ses activités à Esch-sur-Alzette. Le 1^{er} octobre 2020 le local affecté au Mosaïque Club Senior, sis 31 rue Léon Metz, a officiellement été inauguré.

Une convention annuelle entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Madame Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration, et la Ville d'Esch-sur-Alzette, représentée par le Collège des bourgmestre et échevins et l'organisme gestionnaire « Doheem versuergt » asbl, représenté par son président, Monsieur Daniel Mart règle les modalités de collaboration.

La convention est conclue pour la durée d'un an, renouvelable tacitement d'année en année.

En annexe, vous trouvez

- la convention pour l'année 2022 signée par Monsieur Daniel Mart, représentant l'organisme gestionnaire « Doheem versuergt asbl » et par Madame le Ministre Corinne Cahen, réceptionnée par la Ville d'Esch-sur-Alzette en date du 2 mars 2022
- les trois annexes faisant partie intégrante de la convention 2022 :
 - Copie des Conditions Générales 2020-2022 signées en 2020
 - Relevé du Personnel
 - Détermination de la participation financière de l'Etat.

Après comparaison des conventions des années 2021 et 2022, nous avons constaté qu'elles sont identiques. L'annexe 3 de la Convention 2022 maintient en 2022 l'article budgétaire ajouté en 2021 concernant la participation de l'Etat, à savoir :

- Surcoût mesures Covid-19 d'un montant de 1.800€ à charge de l'Etat.

En 2021 le poste 0,5 EPT éducateur-riche a été occupé en juin 2021.

La Ville d'Esch a d'ailleurs avisé favorablement la demande de Doheem Versuergt asbl pour un 0,5 EPT éducateur-riche supplémentaire, or le Ministère de la Famille et de l'Intégration n'a pas donné de suite favorable pour l'année 2022. Donc la demande a été réitérée pour 2023 afin de favoriser le

développement des activités à l'intérieur du nouvel espace tout en garantissant le maintien des activités en dehors d'un espace précis, ceci dans le souci de décentralisation et diversification avec une prise en compte des besoins et souhaits souvent divergents des senior-es.

Nous vous demandons à présent de bien vouloir soutenir l'ancrage du club senior Mosaïque sur le territoire de la Ville d'Esch, en

- **présentant au vote la convention 2022 relative au Club Senior « Mosaïque Club » au prochain conseil communal prévu le 25 mars 2022**

En cas d'un accord favorable de votre part, nous vous prions de signer les 3 exemplaires de la convention pour l'année 2022 relative au Club Senior « Mosaïque Club ».

Tout en vous remerciant pour l'attention accordée à la présente, nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

Service Seniors – Besoins spécifiques

Coordination sociale